

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SMG CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL O.MESSIAEN

Numéro SIRET : 25040086800023

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

M14



BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget Conservatoire Rayonnement Départemental "Olivier Messian"

ANNEE 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FUNCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 544 538,34	2 375 850,63
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 168 687,71
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 544 538,34	2 544 538,34

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	97 832,28	58 089,01
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 39 743,27
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	97 832,28	97 832,28
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 642 370,62	2 642 370,62

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	274 639,31	0,00	236 890,00	236 890,00	236 890,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 255 943,00	0,00	2 246 559,33	2 246 559,33	2 246 559,33
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses de gestion courante		2 531 582,31	0,00	2 484 949,33	2 484 949,33	2 484 949,33
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 290,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 532 872,31	0,00	2 486 449,33	2 486 449,33	2 486 449,33
023	Virement à la section d'investissement (5)			17 000,00	17 000,00	17 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	36 906,61		41 089,01	41 089,01	41 089,01
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		36 906,61		58 089,01	58 089,01	58 089,01
TOTAL		2 569 778,92	0,00	2 544 538,34	2 544 538,34	2 544 538,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 544 538,34

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	240 000,00	0,00	267 000,00	267 000,00	267 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	2 095 000,00	0,00	2 090 000,00	2 090 000,00	2 090 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 335 000,00	0,00	2 357 000,00	2 357 000,00	2 357 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 335 000,00	0,00	2 357 000,00	2 357 000,00	2 357 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	16 939,63		18 850,63	18 850,63	18 850,63
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 939,63		18 850,63	18 850,63	18 850,63
TOTAL		2 351 939,63	0,00	2 375 850,63	2 375 850,63	2 375 850,63

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

168 687,71

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 544 538,34

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	39 238,38
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	69 514,65	0,00	78 981,65	78 981,65	78 981,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	69 514,65	0,00	78 981,65	78 981,65	78 981,65
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	69 514,65	0,00	78 981,65	78 981,65	78 981,65
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	16 939,63		18 850,63	18 850,63	18 850,63
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 939,63		18 850,63	18 850,63	18 850,63
	TOTAL	86 454,28	0,00	97 832,28	97 832,28	97 832,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 97 832,28

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			17 000,00	17 000,00	17 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	36 906,61		41 089,01	41 089,01	41 089,01
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	36 906,61		58 089,01	58 089,01	58 089,01
	TOTAL	36 906,61	0,00	58 089,01	58 089,01	58 089,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 39 743,27

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 97 832,28

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	39 238,38
--	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	274 639,31	236 890,00	236 890,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	500,00	500,00
60612	Énergie - Électricité	43 143,02	27 000,00	27 000,00
60623	Alimentation	1 300,00	1 800,00	1 800,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	500,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Autres biens mobiliers	13 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6161	Assurance multirisques	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	11 290,00	11 290,00
6185	Frais de colloques et séminaires	37 904,29	23 000,00	23 000,00
6188	Autres frais divers	800,00	800,00	800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	900,00	900,00	900,00
6226	Honoraires	800,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6238	Divers	1 000,00	400,00	400,00
6241	Transports de biens	800,00	800,00	800,00
6247	Transports collectifs	1 700,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	69 000,00	72 000,00	72 000,00
6256	Missions		600,00	600,00
6257	Réceptions	700,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	27 000,00	20 000,00	20 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 892,00	17 500,00	17 500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 255 943,00	2 246 559,33	2 246 559,33
6218	Autre personnel extérieur	72 000,00	72 175,33	72 175,33
6331	Versement de transport	7 000,00	6 500,00	6 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 800,00	6 900,00	6 900,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	33 000,00	32 000,00	32 000,00
64111	Rémunération principale	1 112 515,00	1 095 014,00	1 095 014,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	15 300,00	18 000,00	18 000,00
64118	Autres indemnités	140 000,00	126 720,00	126 720,00
64131	Rémunérations	162 900,00	196 300,00	196 300,00
64138	Autres indemnités	18 000,00	24 000,00	24 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	241 928,00	235 000,00	235 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	370 000,00	363 400,00	363 400,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	11 000,00	8 000,00	8 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	38 500,00	37 150,00	37 150,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	9 000,00	9 900,00	9 900,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	12 000,00	10 400,00	10 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 800,00	3 800,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 500,00	300,00	300,00
6488	Autres charges	1 500,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 500,00	1 500,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .		500,00	500,00
65888	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 531 582,31	2 484 949,33	2 484 949,33
66	Charges financières (b)		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	1 290,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 290,00	1 500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 532 872,31	2 486 449,33	2 486 449,33
023	Virement à la section d'investissement		17 000,00	17 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	36 906,61	41 089,01	41 089,01
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	36 906,61	41 089,01	41 089,01
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	36 906,61	58 089,01	58 089,01
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	36 906,61	58 089,01	58 089,01
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 569 778,92	2 544 538,34	2 544 538,34

+	RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 544 538,34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	240 000,00	267 000,00	267 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	240 000,00	267 000,00	267 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	2 095 000,00	2 090 000,00	2 090 000,00
747182	ETAT : DRAC Fonctionnement	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7472	Régions		0,00	0,00
7473	Départements	590 000,00	590 000,00	590 000,00
747581	Communauté Agglo. Provence-Alpes	636 061,00	634 938,00	634 938,00
747582	Communauté Agglo. Durance Luberon Verdon	748 939,00	745 062,00	745 062,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 335 000,00	2 357 000,00	2 357 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 335 000,00	2 357 000,00	2 357 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	16 939,63	18 850,63	18 850,63
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	16 939,63	18 850,63	18 850,63
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 939,63	18 850,63	18 850,63
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 351 939,63	2 375 850,63	2 375 850,63

+	RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	168 687,71
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 544 538,34

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	69 514,65	78 981,65	78 981,65
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 000,00	12 271,40	12 271,40
2184	Mobilier	8 000,00	11 710,25	11 710,25
2188	Autres immobilisations corporelles	46 514,65	55 000,00	55 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		69 514,65	78 981,65	78 981,65
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		69 514,65	78 981,65	78 981,65
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	16 939,63	18 850,63	18 850,63
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	16 939,63	18 850,63	18 850,63
13912	Régions	4 175,75	6 086,75	6 086,75
13913	Départements	7 598,76	7 598,76	7 598,76
139151	GFP de rattachement	5 165,12	0,00	0,00
139158	Autres groupements		5 165,12	5 165,12
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		16 939,63	18 850,63	18 850,63
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		86 454,28	97 832,28	97 832,28

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	97 832,28
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		17 000,00	17 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	36 906,61	41 089,01	41 089,01
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	779,44	549,85	549,85
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 687,41	4 801,11	4 801,11
28184	Mobilier	2 954,42	3 262,56	3 262,56
28188	Autres immobilisations corporelles	27 485,34	32 475,49	32 475,49
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		36 906,61	58 089,01	58 089,01
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		36 906,61	58 089,01	58 089,01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		36 906,61	58 089,01	58 089,01

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	39 743,27
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	97 832,28
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	a	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	b	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Présidente,
A Digne-les-Bains, le 25/02/2019
Le Présidente,

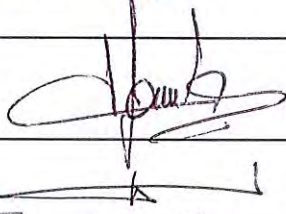
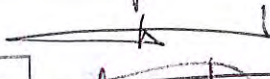
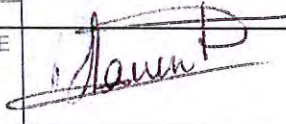

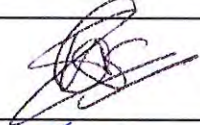
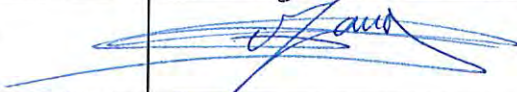
Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrages exprimés : 6
VOTES : Pour : 6
Contre : 0
Abstention 0

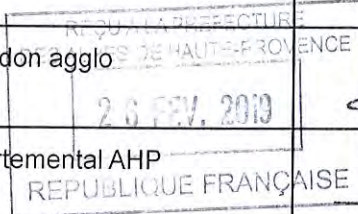
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session 25 FEV. 2019

A Digne-les-Bains, le 25 FEV. 2019

Date de convocation : 07/02/2019

Les membres du Comité syndical,

AILLAUD Sylvie, représentante de Provence-Alpes agglomération	Excusee
ANTIQ Pascale, représentant Durance Luberon Verdon agglomération	Excusee
BERKI Clotilde, représentante du Conseil départemental des AHP	
FIAERT Claude, représentant de Provence-Alpes agglomération	
LAURENTI Robert, représentant Durance Luberon Verdon aggro	
MORINEAUD Isabelle, représentante du Conseil départemental AHP	
PONCE-GASSIER Nathalie, représentante Conseil départemental AHP	
REYNAUD Brigitte, Présidente du syndicat mixte du conservatoire	



Certifié exécutoire par le Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/02/2019 et de la publication le 26/02/2019.

A Digne-les-Bains, le 26/02/2019